

9. Conclusions

Au cours des deux dernières décennies, des changements profonds et radicaux sont intervenus dans les mécanismes de tenure formelle qui s'appliquent à de nombreuses forêts du monde. Les macro orientations de ces changements sont essentiellement le fruit de transitions politiques (et, dans une certaine mesure, économiques) au niveau macro. Toutefois, une fois que ces grandes réorientations ont eu lieu, des changements substantiels peuvent être mis en place dans le cadre d'une approche délibérative et adaptative de réforme. Si les régimes forestiers sont encore dominés par la propriété et la gestion de l'Etat, on a assisté à une tendance à la délégation des droits aux ménages, petits exploitants, communautés, groupes autochtones et autres. Cela débouche sur un système de tenure plus diversifié qui peut servir de base pour améliorer la gestion forestière et les moyens d'existence locaux, en particulier en présence de gestion défailante de l'Etat.

Un des fils directeurs de la présente publication est que la réforme de la tenure ne devrait pas être un processus unique et isolé, mais faire partie d'une approche de plus grande envergure intégrée dans l'agenda de développement du pays et reliée à la gestion des autres ressources naturelles, comme l'eau et la terre. La justice sociale est une autre considération importante dans de nombreux pays. L'expérience suggère que la réforme de la tenure à elle seule est peu susceptible de porter à la réalisation des objectifs de gestion forestière, qui comprennent généralement la gestion durable des forêts et l'amélioration des moyens d'existence locaux. La tenure fait partie d'un système plus vaste, et sa réforme requiert une attention parallèle à la réforme des cadres réglementaires et des mécanismes de gouvernance pour garantir qu'ils offrent le plus grand soutien possible.

Le processus de réforme de la tenure proposé souligne l'engagement avec une vaste gamme de parties prenantes dans le cadre d'une approche délibérative et basée sur la réflexion, avançant de manière adaptative en appliquant une boucle de rétroaction des expériences de terrain. Ce processus ne peut être considéré comme linéaire. La présente publication a tiré plusieurs principes servant à définir et à guider un processus d'exécution de la réforme.

Vu que la réforme de la tenure est rarement un processus linéaire, elle peut parfois être perçue comme relativement "désordonnée", comme l'est en général l'élaboration des politiques. En outre, les choses ne vont pas toujours comme prévu et il faut s'attendre invariablement à ce que le processus comporte des conséquences indésirables.

En dépit des problèmes encore existants, les expériences de nombreux pays ayant lancé avec succès des réformes de la tenure justifient l'optimisme et garantissent qu'il vaut la peine de poursuivre le processus basé sur les meilleures pratiques. L'application des principes énoncés dans cette publication est suscep-

tible de porter à des résultats qui renforceront considérablement la probabilité d'atteindre les objectifs de gestion forestière traduisant les opinions de la société contemporaine.

Se penchant sur le débat mondial sur la sécurité de la tenure, Ellsworth (2004) déclare que:

L'expérience atteste qu'aucun régime de propriété ne sera en mesure d'atteindre les buts majeurs... de justice sociale, création de moyens d'existence, gestion rationnelle des forêts, conservation de la biodiversité ou prospérité économique. Ces résultats relèvent de situations et de sites spécifiques, difficiles à prévoir, et quoi qu'il en soit, ne sont pas nécessairement appelés à durer, tout simplement parce que les pouvoirs des différents acteurs revendiquant la sécurité de leurs droits et divers droits de propriété sont en constante évolution, ce qui porte à une transformation permanente des régimes de propriété sous-jacents.

Cette déclaration résume nombre des questions qui ont été examinées, et souligne le dynamisme de la politique de réforme de la tenure. L'enjeu pour l'avenir est de parvenir à des résultats de gestion forestière améliorée à plus grande échelle par une approche considérée de réforme de la tenure forestière restant continuellement à l'écoute de l'environnement social et politique en constante évolution.